

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Rapport de la direction sur le rendement du Fonds
31 décembre 2024



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Lettre aux porteurs de parts, mars 2025

**Madame,
Monsieur,**

Je vous remercie d'avoir fait confiance aux produits de placement de Harvest tout au long de 2024. Les FNB Harvest investissent dans des sociétés solides et chefs de file de leur secteur, et suivent les tendances à long terme. Cette approche a permis à nos FNB et à nos fonds de demeurer solides durant la dernière année, et nous continuerons sur cette voie pour l'avenir.

En 2024, Groupe de portefeuilles Harvest Inc. a célébré ses 15 années d'existence. Le 23 octobre 2009, nous avons lancé notre premier fonds d'actions axé sur le revenu, le Fonds Harvest de revenu Banques et immobilier, qui était à ce moment un fonds à capital fixe coté en bourse. Les banques et les FPI généraient d'excellents rendements en cette fin de crise financière. Cela allait constituer le fondement du premier fonds de revenu mensuel de Harvest. Aujourd'hui, il s'agit d'un petit fonds commun de placement, mais celui-ci affiche depuis 15 ans un revenu mensuel constant.

Notre société investit de manière inébranlable dans les actions. Vers la fin de septembre 2023, nous avons étendu notre horizon et avons commencé à investir dans des titres à revenu fixe en lançant deux FNB d'options d'achat couvertes sur titres à revenu fixe offrant une exposition aux titres du Trésor de grande qualité, ce qui a été bénéfique pour les investisseurs. En tant qu'investisseurs dans le marché des actions, nous visons surtout à tirer parti de la progression à long terme des marchés financiers et des principaux secteurs ainsi que de la croissance de sociétés bien positionnées et bien gérées. Grâce à notre stratégie de vente d'options d'achat couvertes bien perfectionnée et éprouvée, nous cherchons à générer des revenus prévisibles, constants et élevés pour les porteurs de parts de nos FNB de revenu d'actions et de nos FNB de revenu de titres à revenu fixe.

En 2024, les taux des obligations à long terme ont augmenté plus que prévu en raison de pressions inflationnistes aux États-Unis. La plus grande leçon apprise lors de la dernière année est que les attentes des marchés peuvent changer rapidement et considérablement sur une période relativement courte. Pour les FNB Harvest d'options d'achat couvertes sur les titres du Trésor, les fluctuations importantes de la courbe des taux ont constitué un défi, car les fonds ont une durée plus longue. Toutefois, selon l'approche de Harvest, les flux de trésorerie constants s'avèrent toujours un élément essentiel lorsque les marchés obligataires sont volatils. Cela peut constituer un avantage tactique en cas de fluctuations extrêmes des taux, car les gestionnaires de portefeuille peuvent vendre plus ou moins d'options en fonction des dynamiques du marché.

Les marchés des actions ont brillé tout au long de 2024, terminant en territoire positif pour une deuxième année consécutive et affichant une croissance de 20 % malgré un recul des marchés au mois de décembre, ceux-ci ayant été touchés par de nombreux facteurs, notamment les ventes à perte à des fins fiscales et les discours au sujet des politiques.

En 2024, nous avons ajouté une nouvelle catégorie à notre gamme de produits avec le lancement des FNB Harvest d'actions à revenu élevé : des FNB qui investissent dans l'action d'une seule société, offrant une exposition aux entreprises américaines les plus performantes. Ces FNB appliquent une stratégie dynamique de ventes d'options d'achat couvertes et cherchent à générer un revenu mensuel élevé.

Les FNB Harvest ont de nouveau été honorés aux prix LSEG Lipper Funds Awards Canada 2024, le FNB Harvest de croissance et de revenu Chefs de file des technologies ayant remporté le prix « Meilleur fonds sectoriel d'actions sur 5 ans » pour sa catégorie U et « Meilleur fonds sectoriel d'actions sur 3 ans » pour sa catégorie B. Le FNB a gagné cette récompense pour une troisième année consécutive. Il a également annoncé sa cinquième et sixième augmentation des distributions depuis son lancement.

Aujourd'hui, Harvest gère 5,5 milliards de dollars pour des investisseurs canadiens grâce à 45 stratégies de FNB, et la plupart de nos produits demeurent des mandats d'actions à long terme générant un revenu mensuel stable, ce qui nous a permis de verser plus de 1 milliard de dollars en revenu à nos porteurs de parts. Nous offrons depuis 15 ans des produits récompensés de qualité aux investisseurs canadiens, et sommes fiers de nos réalisations.

Alors que nous entamons 2025, nous demeurons fidèles à notre philosophie, qui consiste à sélectionner des mégatendances ou des secteurs porteurs de croissance à long terme. L'accent que nous mettons sur les sociétés de grande qualité et les tendances à long terme détermine nos perspectives pour ces secteurs.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Je vous remercie encore une fois pour votre soutien et votre confiance dans l'équipe de Harvest et dans nos produits. Nous continuerons de nous consacrer à la gestion et au développement de produits novateurs générant du revenu au cours des nombreuses années à venir.

Sincères salutations,

(Signé) « Michael Kovacs »

Michael Kovacs,

Président et chef de la direction



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

LA SOCIÉTÉ

Groupe de portefeuilles Harvest Inc. (« Harvest » ou le « gestionnaire ») est une société canadienne de gestion de placements fondée en 2009. Nous créons des produits de placement selon trois critères d'investissement.

Nous nous efforçons i) de développer des produits de placement dont les objectifs sont clairs et faciles à comprendre pour les investisseurs, ii) de faire de la transparence notre priorité de sorte que nos investisseurs ouvrent leurs rapports et savent exactement ce qu'ils détiennent et iii) d'offrir aux investisseurs un revenu mensuel ou trimestriel régulier, c'est pourquoi nous recherchons des sociétés bien gérées, disposant de flux de trésorerie stables et durables, et versant des dividendes.

ANALYSE DU RENDEMENT PAR LA DIRECTION

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets de Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques (la « société » ou le « Fonds »). Vous pouvez obtenir gratuitement, sur demande, les états financiers annuels en appelant sans frais au 1 866 998-8298, en nous écrivant à FNB Harvest, 610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5, ou en consultant notre site Web à l'adresse fr.harvestetfs.com ou le site Web de SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca.

Vous pouvez également nous contacter de la même façon pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration ou l'information trimestrielle du portefeuille.

OBJECTIFS ET STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le Fonds investit de manière équilibrée, en pourcentage de la valeur liquidative, dans des actions de dix émetteurs œuvrant principalement dans le secteur des produits pharmaceutiques dont la capitalisation boursière est la plus élevée afin de :

i) verser aux porteurs d'actions privilégiées des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action (soit 0,50 \$ par année ou 5,0 % par année sur le prix d'émission de 10,00 \$ par action privilégiée) jusqu'au 31 décembre 2027 (la « date d'échéance ») et rembourser le prix d'émission initial de 10,00 \$ aux porteurs à la date d'échéance;

ii) verser aux porteurs d'actions de catégorie A des distributions mensuelles en trésorerie régulières non cumulatives ciblées à 0,1031 \$ par action de catégorie A (soit un rendement de 8,25 % par année sur le prix d'émission de 15,00 \$ par action de catégorie A) et à offrir aux porteurs un potentiel de croissance de la valeur liquidative par action de catégorie A.

Le Fonds est reconstitué et rééquilibré tous les trimestres afin que son portefeuille soit constitué de sociétés qui i) sont inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine; ii) versent un dividende; et iii) ont un marché d'options qui, de l'avis du gestionnaire, est suffisamment liquide pour lui permettre de vendre des options sur ces titres.

Afin d'atteindre son objectif de placement, le Fonds investit dans huit des dix plus importants émetteurs du secteur pharmaceutique parmi un univers d'actions sélectionnées par le gestionnaire du Fonds. Les deux titres restants font aussi partie de cet univers. Le Fonds peut investir dans des certificats américains d'actions étrangères d'émetteurs du secteur des produits pharmaceutiques et du secteur des soins de santé qui ne sont pas cotés sur une bourse canadienne. Tous les autres titres en portefeuille sont des actions ordinaires d'émetteurs de ces secteurs. Le Fonds affecte son excédent de trésorerie à l'accroissement de la part dans le portefeuille des émetteurs dont la pondération est inférieure à la pondération moyenne des titres.

RISQUE

Les risques associés à un investissement dans le Fonds sont décrits dans le prospectus. Aucun changement important pouvant avoir une incidence sur le niveau de risque global du Fonds n'a été effectué au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024 (la « période »).

RÉSULTATS

Performance globale

La performance du Fonds par catégorie d'actions en comparaison de celle de l'indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD)[±] pour la période se présente comme suit :

	Rendement (%)
Actions de catégorie A	(4,64)
Actions privilégiées	5,09
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) [±]	5,89

L'écart de rendement est principalement attribuable à la concentration du Fonds dans seulement dix titres.

Le Fonds a investi dans huit des plus grandes sociétés pharmaceutiques (selon la capitalisation boursière) et dans deux grandes sociétés biotechnologiques inscrites à la cote d'une bourse nord-américaine.

Les actions privilégiées offrent aux porteurs des distributions trimestrielles en trésorerie fixes et cumulatives de 0,125 \$ par action (si le minimum de valeur liquidative établi est atteint) et, compte tenu du rang prioritaire des actions privilégiées, les charges de la société sont assumées par les porteurs d'actions de catégorie A. Le rendement des actions privilégiées équivaut aux distributions fixes lorsque la plus-value (moins-value) du capital a une incidence sur la performance des actions de catégorie A et que les charges sont supérieures aux rendements des actions privilégiées. Par conséquent, la performance des actions de catégorie A et celle des actions privilégiées peuvent être très éloignées.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Facteurs ayant une incidence sur les résultats du Fonds

Durant la période, le secteur des soins de santé a affiché des rendements positifs, mais il a été à la traîne du marché en général. Le marché dans son ensemble a été en partie propulsé par l'excellente performance des secteurs des technologies de l'information et des services de communication ainsi que par certaines actions du secteur de la consommation discrétionnaire, qui s'est avéré l'un des plus faibles.

Le secteur des soins de santé, particulièrement le sous-secteur des produits pharmaceutiques, a enregistré de bons rendements au premier semestre ainsi que pendant l'été. Il a grandement remonté du mois d'avril à la fin d'août, mais a été quelque peu volatil en août, alors que l'ampleur de marché s'élargissait sur l'ensemble des sous-secteurs des soins de santé. Au début de l'automne, les inquiétudes concernant les politiques qu'allait possiblement mettre en place la nouvelle administration, conjuguées au pessimisme ambiant (en particulier à l'égard des sociétés des sous-secteurs de la gestion intégrée des soins de santé, comme UnitedHealth Group Incorporated), ont entraîné un recul de certains domaines des sous-secteurs des soins de santé et ont miné la confiance envers les titres des sociétés pharmaceutiques.

Les résultats d'essais cliniques pour le traitement du diabète et pour la perte de poids dans l'ensemble du sous-secteur des produits pharmaceutiques ont mis en évidence le très grand marché potentiel pour ces traitements et ont été bénéfiques à Eli Lilly and Company, chef de file dans ce domaine thérapeutique et position la plus performante du portefeuille au cours de la période. Cette performance s'explique principalement par la vigueur de l'action au premier semestre. D'autre part, Bristol-Myers Squibb Company a fait face à une concurrence accrue ainsi qu'à des préoccupations entourant la perte de l'exclusivité de certains médicaments plus tard au cours de la décennie, ce qui a entraîné une piètre performance de l'action au premier semestre. Par la suite, en raison de solides bénéfices et de l'atténuation des craintes concernant de potentiels concurrents, l'action est remontée et a été parmi les plus performantes au second semestre. Cela met en évidence les avantages de la diversification dans le sous-secteur.

Le Fonds a vendu des options d'achat sur ses titres en portefeuille pendant la période pour réaliser ses objectifs de placement.

ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Incidence potentielle sur le Fonds

Les conjonctures économique et géopolitique à court terme semblent se stabiliser, mais des incertitudes demeurent. Les pressions inflationnistes se sont atténuées, et les attentes selon lesquelles les banques centrales continueront d'abaisser les taux d'intérêt ont stimulé l'ensemble des marchés. Toutefois, les pressions inflationnistes, l'éventualité d'un nombre réduit de baisses de taux d'intérêt, ou même la possibilité de hausses de taux d'intérêt, et les attentes peuvent changer rapidement en fonction des données économiques.

L'incertitude concernant la possibilité que la nouvelle administration américaine modifie les politiques, y compris celles concernant les tarifs douaniers et les relations commerciales, entretient le pessimisme et constitue encore des risques sur le marché et pour le secteur des soins de santé. Il est impossible de prédire quelles politiques annoncées seront bel et bien mises en place par la nouvelle administration, et cette incertitude continuera probablement d'assombrir les perspectives de l'ensemble des marchés en 2025.

Israël et le Hamas ont conclu un accord de cessez-le-feu le 15 janvier 2025 prévoyant un échange d'otages et de prisonniers, ce qui a suscité un faible espoir d'apaisement des hostilités dans cette région au début de l'année. Parallèlement, la nouvelle administration a promis de s'affairer à mettre fin à la coûteuse guerre entre la Russie et l'Ukraine.

Peu importe la conjoncture macroéconomique à court terme, les principaux moteurs à moyen et à long terme du secteur des soins de santé et du sous-secteur des produits pharmaceutiques demeurent intacts, soit le vieillissement de la population mondiale, les marchés en développement et l'innovation technologique (appareils et médicaments). Ces facteurs à moyen et à long terme fondent notre optimisme concernant le futur du secteur. Le secteur est également bien positionné pour faire face à certains éléments de l'incertitude généralisée qui pourrait persister à court terme et pour tirer parti du rebond à mesure que l'ampleur de cette remontée s'étendra sur l'ensemble du marché.

Analyse du marché de 2024

Les marchés des actions américains ont dans leur ensemble affiché des rendements supérieurs à la moyenne de plus de 20 % au cours de la période. Ils avaient auparavant réalisé d'excellents rendements en 2023, enregistrant également des gains solides. Des hausses annuelles de plus de 20 % consécutives sur l'ensemble du marché n'ont été enregistrées qu'à quelques reprises au cours des 40 dernières années. Malgré leur excellente performance, les marchés américains n'ont pas subi d'importante correction à court terme au cours de la période.

Au cours de la période, la solide performance du marché des actions n'a pas été répartie uniformément dans l'ensemble des secteurs et des titres. Les secteurs ayant enregistré les meilleurs rendements au cours du premier semestre ont été les technologies de l'information et les services de communication. Dans ces deux secteurs performants, les rendements étaient fortement concentrés dans quelques grandes sociétés. Les indices pondérés en fonction de la capitalisation boursière ont bien reflété cette situation, car la performance supérieure à la moyenne d'un groupe relativement restreint d'actions de sociétés à très grande capitalisation, surtout celles étant susceptibles de bénéficier des investissements dans les infrastructures d'intelligence artificielle (IA), a considérablement influé sur les résultats des indices. Bien que certaines grandes sociétés aient été le principal moteur des résultats globaux du marché au premier semestre grâce à leur excellente performance relative et à leur taille, l'ampleur de cette remontée s'est étendue parmi les actions et les secteurs au cours de la période, et les 11 principaux secteurs américains ont affiché des rendements positifs.

Sur le marché des titres à revenu fixe, les taux des obligations du Trésor américain à 10 ans ont légèrement augmenté au début de 2024, après avoir connu une période de baisses massives vers la fin de 2023. Au cours de la période, le marché des titres à revenu fixe, tout comme celui des actions, était sensible à toute nouvelle donnée pouvant signaler la fin ou la poursuite de la politique monétaire restrictive de la Réserve fédérale américaine (Fed). Par exemple, en avril, de nouvelles données ont indiqué que l'inflation était encore élevée, ce qui a poussé les rendements des obligations à long terme vers le haut et les marchés des actions, vers le bas. Dans les mois qui ont suivi, de nouvelles données ont montré que l'inflation ralentissait, entraînant un renversement du recul qui sévissait dans les marchés des obligations et des actions.

À mesure que des données supplémentaires ont été publiées au début de l'automne, nous avons constaté une stabilisation des données économiques et une confirmation de l'accroissement des bénéfices des sociétés. En outre, l'amélioration des prévisions en matière de bénéfices a entraîné un regain d'optimisme et une remontée des actions. En particulier, la participation au marché s'est accentuée dans tous les sous-secteurs et à l'intérieur de ceux-ci. Dans un contexte de relance des actions et de vigueur accrue de l'économie, une montée de l'inflation a alimenté les craintes que la Fed diminue le nombre de baisses de taux d'intérêt au cours de l'année à venir. Cette situation a mis une pression à la hausse sur les taux d'intérêt à long terme pendant cette période.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Après les élections américaines de début novembre, les marchés ont poursuivi leur trajectoire à la hausse, l'annonce des résultats ayant éliminé une partie de l'incertitude qui plainait sur les marchés. Toutefois, la rhétorique au sujet des tarifs douaniers qui a rapidement suivi a suscité un climat d'incertitude sur les marchés concernant les politiques à venir, entraînant une volatilité des marchés des actions à la fin de la période. Étant donné qu'une bonne partie des tarifs douaniers proposés aurait probablement des effets inflationnistes, les spéculations selon lesquelles l'année 2025 serait marquée par des pressions inflationnistes ont pris de l'ampleur. Cette conjoncture a également entraîné la hausse des rendements des obligations à long terme ainsi qu'un changement de la prévision du nombre de baisses de taux d'intérêt que la Fed devrait appliquer en 2025. Les cours des obligations de toutes échéances ont par conséquent subi des pressions vers la fin de la période.

Les données économiques se sont affaiblies plus rapidement au Canada qu'aux États-Unis, et la Banque du Canada (BdC) a annoncé une baisse de taux d'intérêt en juin, soit la première diminution en quatre ans. Le Canada est le premier pays du G7 à abaisser ses taux au cours de ce cycle économique. La BdC a appliqué d'autres baisses du taux du financement à un jour pendant la période, pour un total de sept diminutions de 0,25 %.

Les tensions géopolitiques se sont aggravées dans des régions clés du monde au cours de la période. En particulier, les guerres en cours en Europe de l'Est et au Moyen-Orient ont constitué un risque événementiel pendant la période et au-delà. Les tensions géopolitiques qui avaient lieu durant la période ont quelque peu soutenu les valeurs refuges comme l'or et ont contribué à maintenir les prix mondiaux du pétrole à un niveau relativement élevé. Toutefois, le marché dans son ensemble a été moins sensible aux manchettes que lors des années précédentes, même si celles-ci sont demeurées une source de risques.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion

Le Fonds verse au gestionnaire des frais de gestion annuels de 0,75 % (taxes en sus), calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds. Ces frais de gestion sont payés chaque mois, à terme échu. À cette fin, les actions privilégiées ne sont pas considérées comme un passif du Fonds. Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renonciations et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat d'unités, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs d'unités ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires, les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre des activités du Fonds. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Groupe de portefeuilles Harvest Inc. et les catégories de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 5 505 \$ pour la période et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs d'unités dans l'état du résultat global.

Renonciations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours de la période.

Les ratios de frais de gestion du Fonds, compte tenu ou non tenu des renonciations et des absorptions, sont présentés dans le tableau « Ratios et données supplémentaires » ci-après.

Autres opérations

Les dirigeants, les administrateurs et les parties liées du gestionnaire acquièrent des unités du Fonds, à l'occasion, dans le cours normal des activités et dans des conditions de concurrence normales. Au 31 décembre 2024, les dirigeants et les administrateurs ne détenaient aucune unité du Fonds.

Frais d'émission

Certaines charges liées à l'émission, comme les frais d'établissement du Fonds, les frais d'impression et de préparation du prospectus, les honoraires juridiques, les frais engagés par les placeurs pour compte ainsi que leur rémunération et les commissions de courtage sur les opérations dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché (au sens donné ci-dessous), ont été enregistrées à la valeur comptable dans l'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs d'actions rachetables de catégorie A. Étant donné le rang prioritaire des actions privilégiées, les charges liées au placement seront en réalité assumées par les porteurs d'actions de catégorie A (tant que la valeur liquidative par unité excède le prix offert par action privilégiée majoré des distributions cumulées et non versées sur celles-ci) et la valeur liquidative par action de catégorie A tiendra compte des frais de placement des actions privilégiées et des actions de catégorie A.

AUTRES INFORMATIONS

Le 7 juin 2021, le Fonds a annoncé le lancement d'un programme d'émission d'actions au prix du marché, qui lui permettra d'émettre des actions de temps à autre à son gré. Les actions de catégorie A et les actions privilégiées vendues dans le cadre de ce programme seront échangées à la Bourse de Toronto, ou à toute autre bourse canadienne à laquelle ces actions sont cotées, inscrites ou négociées, au cours du marché au moment de la vente. Le programme d'émission d'actions au prix du marché initial a pris fin le 4 décembre 2022. Il a par la suite été renouvelé le 7 décembre 2022 et est arrivé à échéance le 7 janvier 2025. Après la fin du second programme d'émission d'actions au prix du marché en 2025, celui-ci a été de nouveau renouvelé le 13 janvier 2025.

Au cours de la période, 26 806 actions de catégorie A ont été émises dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 13,11 \$ par action de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions de catégorie A émises étaient de 351 326 \$, 342 576 \$ et 8 751 \$, respectivement.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Au cours de la période, 158 900 actions privilégiées ont été émises dans le cadre du programme d'émission d'actions au prix du marché, à un prix moyen de 10,05 \$ par action privilégiée. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions privilégiées émises étaient de 1 596 945 \$, 1 589 000 \$ et 7 945 \$, respectivement.

Le 15 février 2023, le Fonds a conclu une entente avec un placeur pour compte visant l'achat de ses actions de catégorie A négociées à la Bourse de Toronto aux fins de leur annulation. Le Fonds peut acheter aux fins d'annulation un maximum de 293 494 actions de catégorie A au cours du marché en vigueur, s'il est inférieur à la plus récente valeur liquidative par action calculée avant le rachat.

Au cours de la période, 1 700 actions de catégorie A ont été annulées en vertu de l'entente, à un prix moyen de 14,39 \$ par action de catégorie A. Le produit brut, le produit net et les commissions des actions de catégorie A annulées étaient de 24 462 \$, 24 462 \$ et 0 \$, respectivement.

RECOMMANDATIONS OU RAPPORTS DU COMITÉ D'EXAMEN INDÉPENDANT

Le CEI n'a présenté aucun rapport spécial ni formulé aucune recommandation extraordinaire importante à la direction du Fonds au cours de la période.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Les tableaux ci-dessous présentent les principales informations financières des actions de catégorie A du Fonds ou du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre la performance financière du Fonds pour la période et les périodes précédentes. Ces données proviennent des états financiers annuels audités du Fonds.

ACTIF NET PAR UNITÉ DU FONDS	2024	2023	2022	2021	2020
Actif net à l'ouverture de la période	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$	14,11 \$	15,41 \$
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,59	0,56	0,60	0,59	0,83
Total des charges	(0,46)	(0,47)	(0,45)	(0,49)	(0,42)
Distribution sur les actions privilégiées	(0,48)	(0,42)	(0,50)	(0,53)	(0,48)
Rémunération des placeurs pour compte et frais d'émission pour les actions privilégiées	(0,01)	-	-	(0,15)	-
Prime (escompte) à l'émission d'actions privilégiées	0,01	-	-	0,18	-
Gains (pertes) réalisés pour la période	1,02	2,07	2,00	(0,01)	2,21
Gains (pertes) latents pour la période	(1,14)	(2,27)	(0,07)	3,68	(2,36)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités¹	(0,47) \$	(0,53) \$	1,58 \$	3,27 \$	(0,22) \$
Distributions²					
Dividendes	(0,21)	(0,21)	(0,93)	(0,21)	(1,24)
Gains en capital	(1,10)	(1,03)	(0,31)	(1,75)	-
Total des distributions annuelles²	(1,31) \$	(1,24) \$	(1,24) \$	(1,96) \$	(1,24) \$
Actif net à la clôture de la période¹	11,82 \$	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$	14,11 \$

RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES	2024	2023	2022	2021	2020
Valeur liquidative totale (actions privilégiées incluses) (en milliers)	25 256 \$	26 148 \$	29 585 \$	37 267 \$	22 533 \$
Valeur liquidative totale (actions de catégorie A) (en milliers)	13 683 \$	15 851 \$	19 731 \$	22 404 \$	13 185 \$
Nombre d'actions de catégorie A en circulation (en milliers)	1 157	1 164	1 281	1 486	935
Ratio des frais de gestion ³ – actions de catégorie A	6,57 %	6,04 %	6,08 %	8,36 %	6,28 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou absorptions ³ – actions de catégorie A	6,57 %	6,04 %	6,08 %	8,36 %	6,28 %
Ratio des frais de négociation ⁴	0,14 %	0,12 %	0,15 %	0,15 %	0,17 %
Taux de rotation du portefeuille ⁵	29,87 %	27,26 %	26,24 %	31,33 %	45,91 %
Valeur liquidative par unité⁶	11,82 \$	23,84 \$	26,11 \$	25,07 \$	24,11 \$
Valeur liquidative par action de catégorie A	11,82 \$	13,62 \$	15,40 \$	15,07 \$	14,11 \$
Valeur liquidative par action privilégiée	10,00 \$				
Cours de clôture – actions de catégorie A	13,01 \$	13,75 \$	14,58 \$	14,67 \$	13,40 \$
Cours de clôture – actions privilégiées	10,05 \$	9,70 \$	9,89 \$	10,60 \$	10,68 \$

Notes explicatives :

1. L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel d'unités en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré d'unités en circulation au cours de la période. Le tableau de l'actif net par unité du Fonds ne sert pas à établir de continuité entre l'actif net par action de catégorie A à l'ouverture et à la clôture de la période.
2. Les distributions, le cas échéant, sont versées en trésorerie.
3. Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé à partir du total des charges de la période (compte non tenu des commissions et des autres coûts de transactions) et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne des actions de catégorie A au cours de la période.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,80 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,65 %. Le RFG, excluant les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,63 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 comprend la rémunération des placeurs pour compte de 359 681 \$, les frais d'émission de 119 421 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 231 526 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 687 381 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,26 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 7,01 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 4,91 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,91 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 4,12 %.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 6 520 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 4 155 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 756 020 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 2,76 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,07 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,68 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,67 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,67 %.

Le RFG de la catégorie A pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 2 120 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 2 120 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 505 670 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,13 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,04 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,82 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,98 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,82 %.

Le RFG de la catégorie A pour la période close le 31 décembre 2024 comprend la rémunération des placeurs pour compte de néant, les frais d'émission de 16 696 \$, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées de 7 945 \$ et les distributions sur les actions privilégiées de 552 032 \$. La rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission et l'accroissement de la prime à l'émission ont été traités comme des frais non récurrents et n'ont donc pas été annualisés. Le RFG, compte non tenu de ces montants et des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,08 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des frais de distribution sur les actions privilégiées, s'est établi à 6,52 %. Le RFG, obtenu à partir de la moyenne quotidienne de la valeur liquidative totale (incluant les actions privilégiées), s'est établi à 3,92 %. Ce RFG inclut la rémunération des placeurs pour compte, les frais d'émission, l'accroissement de la prime à l'émission d'actions privilégiées et les distributions sur les actions privilégiées. Le RFG, excluant ces frais et les distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 1,84 %. Le RFG, compte non tenu de la rémunération des placeurs pour compte, des frais d'émission et de l'accroissement de la prime à l'émission, mais compte tenu des distributions sur les actions privilégiées, s'est établi à 3,89 %.

4. Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transactions, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Le calcul a été modifié en 2020 afin d'y inclure certains coûts de transactions imposés par le dépositaire. Le ratio des frais d'opérations des périodes précédentes n'a pas été ajusté.
5. Le taux de rotation du portefeuille indique dans quelle mesure le conseiller en valeurs du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation du portefeuille du Fonds est élevé, plus les coûts d'opérations payables par le Fonds sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalise des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.
6. La valeur liquidative par unité à la date des états financiers correspond au total de l'actif net attribuable aux actions de catégorie A et du prix de rachat des actions privilégiées, divisé par le nombre moyen d'actions de catégorie A et d'actions privilégiées en circulation.



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

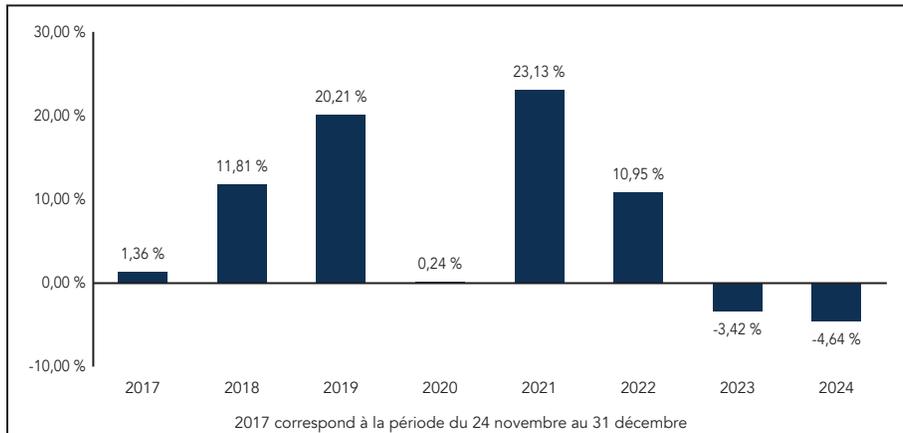
RENDEMENT PASSÉ

Les données sur le rendement sont fondées sur l'hypothèse que tous les dividendes du Fonds ont été réinvestis dans des titres supplémentaires durant les périodes de référence. Ces données ne tiennent pas compte des frais d'acquisition ou de rachat, ni des autres frais qui auraient réduit ou modifié le rendement. Le rendement passé du Fonds n'est pas nécessairement un indicateur de ses résultats futurs.

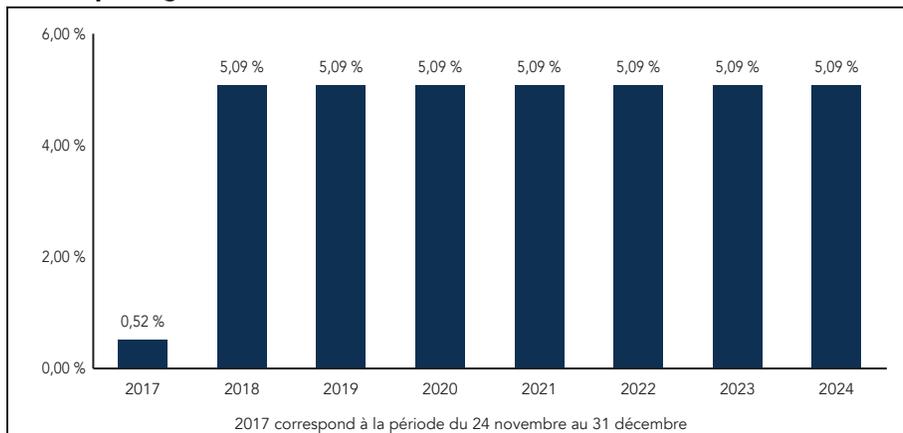
Rendements annuels

Les graphiques ci-dessous montrent le rendement du Fonds pour chaque exercice présenté et illustrent sa variation pour les catégorie A et les actions privilégiées. Les graphiques indiquent le pourcentage d'augmentation ou de diminution, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué dans le Fonds le premier jour de cet exercice.

Actions de catégorie A



Actions privilégiées



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Rendements composés annuels

Le tableau ci-après indique les rendements annuels composés du Fonds. À moins d'indications contraires, tous les rendements sont exprimés en dollars canadiens et représentent le rendement total, déduction faite des frais.

L'indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD)[‡] est utilisé à des fins de comparaison. Bien qu'il ait recours à cet indice pour la comparaison à long terme, le Fonds n'est pas géré en fonction de la composition des indices. Le Fonds peut donc connaître des périodes au cours desquelles son rendement s'écarte favorablement ou défavorablement de celui de l'indice de référence. Le rendement de l'indice de référence est calculé sans déduction des frais de gestion et des charges, contrairement à celui du Fonds. Une analyse du rendement du Fonds est présentée à la rubrique « Résultats » du présent rapport.

Rendement des placements (en %)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création [‡]
Rendement du Fonds Actions de catégorie A	-4,64	0,72	4,75	-	7,92
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) [‡]	5,89	5,55	7,85	-	9,04
Rendement du Fonds Actions privilégiées	5,09	5,09	5,09	-	5,10
Indice MSCI Daily Total Return World Gross Pharmaceutical Local Index (USD) [‡]	5,89	5,55	7,85	-	9,04

‡ Dates d'établissement : Actions de catégorie A – 24 novembre 2017; Actions privilégiées – 24 novembre 2017

Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

APERÇU DU PORTEFEUILLE

Les tableaux ci-dessous présentent les principales catégories de portefeuille et les principaux titres du Fonds à la fin de la période. L'inventaire du portefeuille, dans les états financiers annuels audités du Fonds, présente une liste détaillée des placements.

Au 31 décembre 2024

Principaux titres	% de la valeur liquidative
Pfizer Inc.	19,8
AbbVie Inc.	19,6
Johnson & Johnson	19,4
Sanofi, CAAE	18,9
Merck & Co., Inc.	18,6
Eli Lilly and Company	17,9
Amgen Inc.	17,8
AstraZeneca PLC, CAAE	17,7
GSK PLC, CAAE	17,4
Bristol-Myers Squibb Company	16,9
Trésorerie et autres actifs et passifs	6,3
Options	(0,2)
Contrats de change à terme	(5,5)
Actions privilégiées	(84,6)
Total	100,0

Cet aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations continues du Fonds. Des mises à jour trimestrielles du portefeuille de placements du Fonds sont disponibles à l'adresse fr.harvestetfs.com.

RÉPARTITION SECTORIELLE

Secteur	% de la valeur liquidative
Soins de santé	184,0
Trésorerie et autres actifs et passifs	6,3
Options	(0,2)
Contrats de change à terme	(5,5)
Actions privilégiées	(84,6)
Total	100,0

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

Pays comportant un risque	% de la valeur liquidative
États-Unis	147,4
France	18,9
Royaume-Uni	17,7
Trésorerie et autres actifs et passifs	6,3
Options	(0,2)
Contrats de change à terme	(5,5)
Actions privilégiées	(84,6)
Total	100,0



Société à capital scindé Grandes pharmaceutiques

Mises en garde

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans un fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

* Source : MSCI. Certaines informations comprises dans le présent rapport (les « informations ») proviennent de MSCI Inc., MSCI ESG Research LLC ou leurs sociétés affiliées (MSCI), ou d'autres fournisseurs (ensemble, les « entités MSCI »), ou sont des marques déposées de ceux-ci, et peuvent avoir été utilisées pour calculer des notations, des données ou des indicateurs. Ces informations sont réservées à un usage interne et ne peuvent pas être reproduites ni diffusées dans leur intégralité ou en partie sans autorisation écrite au préalable. Elles ne constituent pas une offre d'achat ou de vente, une promotion ou recommandation d'un titre, d'un instrument ou produit financier, d'une stratégie de placement ou d'un indice, ne peuvent pas être utilisée comme tel et ne doivent pas être considérées comme une indication ou une garantie de rendement futur. Certains fonds peuvent être basés sur les indices MSCI ou être liés à ceux-ci, et MSCI peut être rémunérée en fonction des actifs sous gestion du Fonds ou d'autres mesures. MSCI a mis en place une barrière d'information entre les recherches d'indices et certaines informations. Les informations ne peuvent pas être utilisées pour déterminer les actions à acheter ou vendre, ou le moment opportun pour acheter ou vendre ces actions. Elles sont fournies telles quelles, et l'utilisateur assume l'intégralité des risques liés à toute utilisation qu'il en ferait ou qu'il permettrait de faire. Aucune entité MSCI ne garantit l'originalité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations, et chaque entité décline expressément toute garantie explicite ou implicite. Les entités MSCI ne sont pas responsables des erreurs ou omissions découlant de l'utilisation des informations ou de tout dommage direct, indirect, exceptionnel, punitif, consécutif ou autres (y compris la perte de profits) en découlant, même si l'entité a été informée de la possibilité que de tels dommages surviennent.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204, Oakville (Ontario) L6J 4A5

Numéro de téléphone : 416.649.4541

Numéro sans frais : 866.998.8298

Numéro de télécopie : 416.649.4542

Courriel : info@harvestetfs.com

fr.harvestetfs.com